



## Les mots de la concertation

### • DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB)

Pour chaque site, il est établi un document d'objectifs avec la présentation générale du site, l'inventaire et la cartographie des habitats et des espèces, le recensement des pratiques humaines et usages locaux la hiérarchisation des enjeux, les orientations et les mesures de gestion, les dispositions financières et les protocoles de suivi. Il est rédigé par l'opérateur, validé par le comité de pilotage local et approuvé par le Préfet. Il fait référence pour l'évaluation des incidences des projets sur ou à proximité du site.

### • ACTEURS LOCAUX

Il s'agit de toutes les personnes concernées et/ou intéressées par le site : propriétaires, collectivités territoriales, professionnels, usagers divers... Au sein des groupes de travail et du comité de pilotage local, ils peuvent faire part de leurs intérêts sur le devenir du site.

### • COMITE DE PILOTAGE LOCAL

Il est composé de représentants locaux (personnes ou organismes) intéressés par le site et présidé par un élu ou par le Préfet. Il constitue le pivot de la concertation qui se décline également en groupes de travail. Il est le lieu de validation du document d'objectifs dont il suit la mise en œuvre.

### • GROUPES DE TRAVAIL

Animés par l'opérateur, ce sont des lieux de dialogue en amont du comité de pilotage où se prépare le document d'objectifs. Réunissant plusieurs acteurs locaux, ces groupes peuvent travailler sur une thématique particulière.

### • OPERATEUR LOCAL

Structure désignée par les collectivités territoriales ou le Préfet, chargée de l'élaboration du DOCOB avec l'appui du comité de pilotage et des groupes de travail, elle peut réaliser elle-même l'intégralité de cette mission ou travailler en partenariat ou sous-traitance.

### • ANIMATEUR

C'est la structure chargée de la mise en œuvre du DOCOB, une fois celui-ci approuvé. Elle assure l'animation, l'information, la sensibilisation, l'assistance technique à l'élaboration des projets et au montage des dossiers. Elle peut réaliser elle-même l'ensemble de ces missions ou travailler en partenariat avec d'autres organismes.

### • DIRECTIVES Directive Habitat

Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvage. Dans ce but, elle prévoit la mise en place des Zones Spéciales de Conservation.

### Directive Oiseaux

Directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages, dite directive Oiseaux. Elle prévoit la mise en place des Zones de Protection Spéciale pour les espèces rares ou menacées.

### Transposition en droit français

Ordonnance n°2001-321 du 11 avril 2001, modifiée par la loi DTR-Développement des Territoires Ruraux du 23 février 2005, Ce texte a été intégré au Code de l'environnement - articles L.414-1 à L.414-5

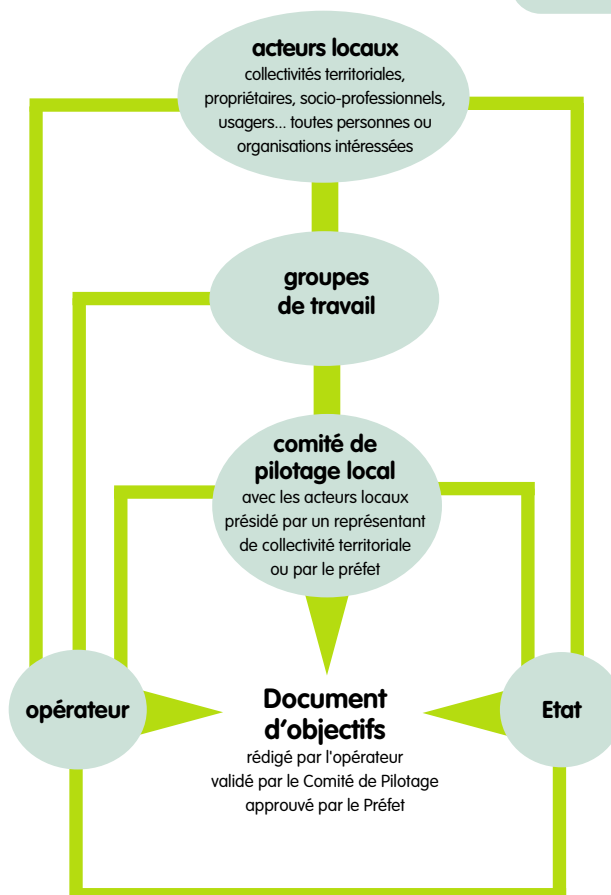
### • DECRETS

3 décrets d'application :

- Décret n°2001-1031 du 8 novembre 2001 relatif à la procédure de désignation des sites Natura 2000
- Décrets n°2001-1216 du 20 décembre 2001 et n°2006-922 du 26 juillet 2006 relatifs à la gestion des sites Natura 2000

Ces textes ont été intégrés au Code de l'environnement - articles R.414-1 à R.414-24.

## Les chemins de la concertation



## Pour aller plus loin

le site du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

la Direction Régionale de l'Environnement : [www.aquitaine.ecologie.gouv.fr](http://www.aquitaine.ecologie.gouv.fr)

le Réseau Natura 2000 : [www.natura2000.ecologie.gouv.fr](http://www.natura2000.ecologie.gouv.fr)

les échanges d'expériences, la formation à Natura 2000 : [www.natura2000.espaces-naturels.fr](http://www.natura2000.espaces-naturels.fr)

les contrats Natura 2000 : [www.cnasea.fr](http://www.cnasea.fr)

l'inventaire national du patrimoine naturel - Muséum National d'Histoire Naturelle : <http://inpn.mnhn.fr>

le site de la commission européenne - Natura 2000 : [www.europa.eu.int/comm/environnement/nature/natura.htm](http://www.europa.eu.int/comm/environnement/nature/natura.htm)



Direction Régionale de l'Environnement  
AQUITAINE



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE  
DDAF

Dordogne  
Gironde  
Landes  
Lot-et-Garonne  
Pyénées-Atlantiques



PREFECTURES  
Dordogne  
Gironde  
Landes  
Lot-et-Garonne  
Pyénées-Atlantiques



Pierre Peill - Photographe

## DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT - Aquitaine Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques

**Le patrimoine naturel constitue un bien commun, un héritage unique parce qu'irremplaçable, fragile parce que vivant et aujourd'hui menacé. Réfléchir et agir pour sa sauvegarde et sa pérennité sont une responsabilité à la fois individuelle et collective, planétaire et locale.**

La diversité biologique fait la richesse de ce patrimoine vivant que l'homme a aussi contribué à façonner. L'ambition du réseau NATURA 2000 est de conjuguer la préservation de la biodiversité avec les pratiques humaines actuelles et à venir, sur chacun de ces sites.

Le réseau NATURA 2000 propose ainsi les conditions d'une gestion partenariale, équilibrée et maîtrisée des milieux naturels qui sont partie intégrante du cadre de vie.

- **en prenant en compte l'ensemble des caractéristiques des sites** : richesses naturelles et culturelles, particularités et usages locaux, potentialités sociales et économiques,
- **en ouvrant un espace de parole à tous les acteurs présents** (propriétaires, élus, socio-professionnels, usagers...) dans une large concertation à l'échelle locale,
- **en soutenant les actions en faveur des milieux** par des mesures d'accompagnement (bonifications et aides financières nationales et européennes).



### NATURA 2000 : Un réseau à faire vivre



Pierre Peill - Photographe

Aquitaine naturelle : des espaces riches et caractéristiques avec de fortes identités, des espèces végétales et animales rares et remarquables...

**Dès aujourd'hui et pour demain, NATURA 2000 agit pour le développement local et durable favorisant la protection du patrimoine naturel, l'aménagement du territoire et le maintien des activités humaines.**

**Pour nous et les générations futures, il est nécessaire et... naturel de faire fructifier ce patrimoine.**







## NATURA 2000 : du principe à l'action

### un espace de vie protégé... la nature, toute la nature

Les sites NATURA 2000 sont des espaces d'un intérêt écologique rare ou remarquable, reconnu par la Commission européenne en application de deux directives, dites « Oiseaux » et « Habitats », sur proposition de chaque Etat membre. Ils constituent à l'échelle européenne un ensemble écologique cohérent : le réseau NATURA 2000. Ce sont des espaces de vie où les activités de l'homme prennent toute leur place dans un environnement protégé. **Élément clé de la gestion des sites : le document d'objectifs.**

... dans un cadre partenarial largement ouvert et organisé

### Au cœur de la concertation, le document d'objectifs

A partir d'un état des lieux, le document d'objectifs définit les enjeux et objectifs de gestion du site ainsi que les modalités fonctionnelles et financières de leur mise en œuvre. Préparé dans des groupes de travail, il est rédigé par un opérateur en concertation avec le comité de pilotage où les intérêts de chacun sont exprimés. La Loi sur le Développement des Territoires Ruraux de février 2005 renforce le rôle des collectivités territoriales dans le déroulement de cette concertation.



L'angélique de l'estuaire au cœur de Bordeaux



Menacé de disparaître, le Gypaète barbu trouve dans les massifs pyrénéens de nouveaux espaces

... pour des actions volontaires et aidées financièrement

### Charte et contrats Natura 2000

Au terme du document d'objectifs, les partenaires du projet ont la possibilité de s'engager dans diverses actions liées au développement du site, dans le souci de sa sauvegarde et du maintien de son patrimoine. Une charte des pratiques de gestion courante et durable leur est proposée. D'autres initiatives sont prises dans le cadre de contrats de gestion dits Contrats Natura 2000 avec, actuellement, pour les zones agricoles, le Contrat d'Agriculture Durable (CAD). Des aides financières, parfois bonifiées, sont prévues dans ces contrats.



La Leucorhine à gros thorax, caractéristique des zones humides



L'Aquitaine joue un rôle majeur dans la conservation des dernières populations de vison d'Europe.

... en faveur d'une faune et d'une flore rares et remarquables

### La carte régionale

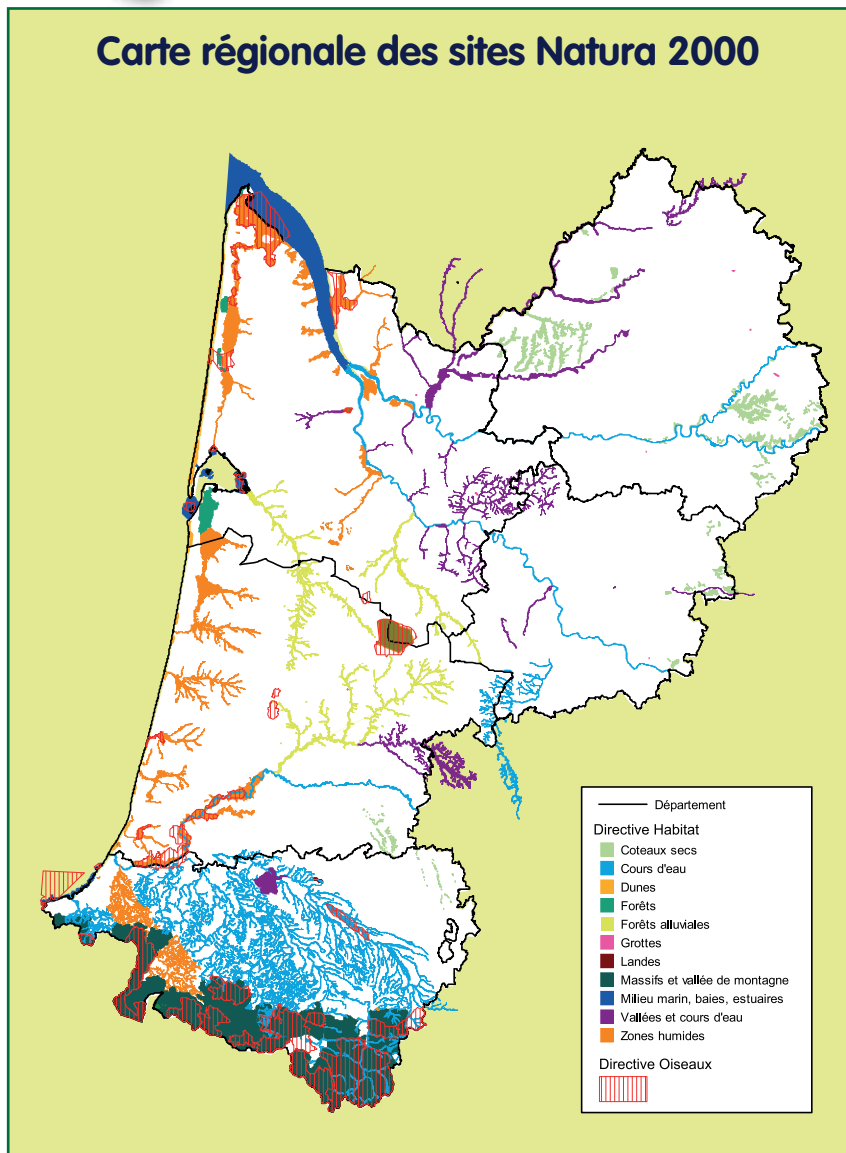
On compte en Aquitaine 150 sites inscrits dans le réseau NATURA 2000. De la grotte de Saint-Sulpice d'Eymet en Dordogne – parmi les plus petits (moins d'1 ha) – jusqu'à l'Estuaire de la Gironde – le plus vaste (près de 60 000 ha) –, les sites sélectionnés intéressent tous les milieux naturels de notre région. Ils en illustrent la richesse et la diversité dans une succession d'habitats remarquables.

## Des aides et des bonus

L'engagement dans un contrat Natura 2000, d'une durée minimale de 5 ans renouvelable, permet de bénéficier d'une aide financière pour la réalisation des actions prévues, pouvant aller jusqu'à 100 % du montant, partagée entre l'Etat et, le plus souvent l'Union Européenne, mais d'autres sources sont possibles. Pour les contrats agricoles (CAD), des bonifications de 20% peuvent être octroyées en site Natura 2000. La signature d'un contrat ou d'une charte Natura 2000 permet également de bénéficier de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



## Carte régionale des sites Natura 2000



Source DIREN



Pierre Peill - Photographe

La disparition des zones humides menace l'avenir de la Cistude

## 150 sites Natura 2000

● 124 au titre de la directive Habitats

(désignés ZSC-Zones Spéciales de Conservation)

● 26 au titre de la directive Oiseaux

(désignés ZPS-Zones de Protection Spéciale)

**Dans l'eau et à proximité...** Estuaires, fleuves, rivières et autres cours d'eaux, zones humides et forêts alluviales, dunes et zones côtières... l'Aquitaine est un territoire d'eaux où se développe une flore spécifique et précieuse que se partage la faune aquatique, terrestre et amphibienne dont plusieurs espèces sont menacées (esturgeon, écrevisse à pattes blanches, vison d'Europe, cistude et libellules).

**Plus avant dans les terres...** Les vastes étendues de landes ouvrent l'horizon et sur les coteaux secs, le soleil réchauffe une flore méditerranéenne et un cortège d'orchidées. Au fond des grottes et des cavités, des colonies de chauve-souris hibernent, comme les ours dans les hauteurs pyrénéennes.

**Partout dans ces paysages, à travers la concertation ouverte que propose la démarche NATURA 2000, chacun trouve aussi sa place, l'agriculteur, le sportif, le chasseur, le pêcheur, le forestier, le promeneur...**



Pierre Peill - Photographe

Falaises calcaires des Pyrénées à Saxifrage



Pierre Peill - Photographe

Le Fadet des laïches des prairies d'Aquitaine